

SOMMAIRE

PREAMBULE	page 3
------------------------	--------

RAPPORTS SUR LES EPREUVES ECRITES

Mathématiques 1.....	page 5
Mathématiques 2	page 8
Physique 1	page 10
Physique 2	page 13
Chimie	page 17
Sciences Industrielles	page 19
Informatique	page 22
Français.....	page 26
Langue vivante	page 28

RAPPORTS SUR LES EPREUVES ORALES¹

Mathématiques.....	page 41
Physique	page 45
Langue vivante	page 47

STATISTIQUES	page 55
---------------------------	---------

¹ L'épreuve commune de TIPE fait l'objet d'un rapport séparé commun à tous les concours participant à cette épreuve.

PREAMBULE

Le concours commun polytechnique, série MP, pour sa session 2002, s'est déroulé sans difficulté particulière.

Le calendrier, établi comme les deux années précédentes, a permis le déroulement successif des épreuves écrites des concours communs polytechniques puis celles du concours de l'Ecole Polytechnique, permettant à un certain nombre de candidats de s'inscrire aux 2 concours.

Effectifs

En croissance régulière faible sur les 3 dernières sessions, le nombre de places offertes est en augmentation, de 981 en 2000, 992 en 2001, il a atteint 1006 cette année ; la population de candidats inscrits suivant une progression également faible, de 5509 en 2000, 5564 en 2001, 5752 en 2002.

Afin de pourvoir au recrutement des 38 écoles, dans les conditions les plus favorables, le nombre de candidats déclarés admissibles a été notablement augmenté, de 3605 à 4033 cette année.

Les épreuves orales se sont déroulées avec un taux de désistement et d'absence en accroissement, de 345 à 543 candidats admissibles. Parmi ces désistements, nous soulignerons l'apparition de comportements nouveaux : l'accueil fait par téléphone et l'acceptation de l'oral mais suivi, dès le lendemain, d'une absence au centre d'examen.

Une telle versatilité des candidats rend d'autant plus difficile le bon déroulement des épreuves.

Aspects pédagogiques

Epreuves écrites

De cette session 2002, nous retiendrons un déroulement technique satisfaisant des épreuves, écrites avec des candidats tous formés à travers un cursus rénové. Nous retiendrons plus particulièrement :

- une épreuve de Physique 2 dont les résultats n'ont pas été au niveau espéré par l'équipe pédagogique,
- une épreuve de SI qui, malgré l'augmentation de sa durée, n'a pas trouvé un équilibre satisfaisant

Pour l'épreuve de Français-Philosophie, la double correction a été effectuée, comme pour les autres séries ; elle n'a été suivie d'aucune observation particulière.

L'analyse pédagogique détaillée par matière, retrace très précisément les difficultés des épreuves et les réactions des candidats.

Epreuves orales

Prenant en compte l'analyse pédagogique de cette partie du concours, j'ai demandé aux examinateurs d'oral en mathématiques et en physique, dès la session 2003, de poser systématiquement une partie de l'interrogation sur l'acquisition des notions fondamentales (exercices proches du cours, ou même, questions de cours). Elle sera notée sur 8 points sur 20.

Techniquement, les épreuves écrites ont été corrigées, pour la troisième année, à l'aide de barèmes à lecture optique. Cette méthode sécurise le calcul des notes et fiabilise leur transcription ; elle est bien perçue par les correcteurs.

Le nombre des candidats admissibles a été faiblement accru cette session 2002, de même pour les candidats déclarés admis, les 3275 candidats classés ont permis aux écoles de pourvoir les places offertes avec un taux de remplissage supérieur à 97%.

Déroulement des épreuves

Dans les centres d'écrit, aucun incident majeur n'a été signalé.

L'oral s'est déroulé, pour la sixième année consécutive, au Lycée J.B. Corot, à Savigny sur Orge. Candidats et examinateurs y apprécient les conditions de travail, très satisfaisantes. Le soutien logistique informatique permet : un accueil des candidats sur place juste avant la première épreuve, la minimisation des temps morts pour les examinateurs et d'une manière générale, une organisation matérielle rationnelle des interrogations pour l'ensemble des personnes. La durée de l'oral a été prolongée et portée à 4 semaines ; cet allongement doit permettre aux candidats admissibles à plusieurs concours une organisation plus rationnelle des différentes épreuves orales.

Appel des candidats admis

Un appel commun à l'issue de l'oral, pour l'entrée dans les écoles recrutant sur les épreuves du concours commun polytechnique en banque de notes et également les écoles des groupes Mines-Ponts, Centrale ainsi que l'Ecole Polytechnique, a été réalisé par le service informatique des concours.

Cet appel, tirant l'enseignement des 3 années antérieures a été particulièrement efficace dès le premier appel.

Alain DELTOUR
Président du concours commun polytechnique MP